

**Commission de sélection pour les expositions sur les murs extérieurs du Pavillon Carré de Baudouin
Dossier de candidature**

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom de la structure porteuse du projet :

Dénomination légale et forme juridique :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Prénom et nom du Président :

Prénom et nom du Trésorier :

Prénom et nom du Secrétaire :

Présentation / description des activités principales de la structure :

Prénom et nom de la personne responsable du projet (contact principal) :

Le responsable du projet est la personne référente à qui toute correspondance sera adressée.

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

PRESENTATION DU PROJET

Titre du projet :

Discipline dans les arts visuels (photographie, dessins, bande-dessinée etc.) :

Description sommaire du projet :

Joindre au dossier les visuels et textes (optionnel) envisagés pour les 15 panneaux. Pour rappel, les exigences sont mentionnées dans la rubrique « contraintes techniques » de la notice de candidature.

Quels sont les objectifs du projet ?

Quels sont les publics visés ?

Quels sont les éventuels partenaires du projet ?

Préciser s'ils sont situés dans le 20^e arrondissement.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant de déposer votre dossier, veuillez à bien prendre connaissance de la notice de candidature.

Pour rappel :

- Le dossier de candidature dûment rempli ainsi que votre projet d'exposition doit être envoyé par mail à cbma20-commissionculture@paris.fr en mentionnant dans l'objet du mail « Commission de sélection murs extérieurs du PCB + le titre provisoire de votre projet ».
- La mairie du 20^e prend uniquement en charge l'impression des panneaux d'exposition. **Tous les frais annexes (graphisme, mise en page, droits d'auteur, réimpression des panneaux si ces derniers sont dégradés etc.) sont à la charge du porteur de projet.**

